

Distr.
LIMITEE

TD/B/WG.2/L.4
17 novembre 1993

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Groupe de travail spécial sur l'efficacité commerciale
Deuxième session
Genève, 15 novembre 1993
Point 7 de l'ordre du jour

PROJET DE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SPECIAL
SUR L'EFFICACITE COMMERCIALE SUR SA DEUXIEME SESSION

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 15 au 19 novembre 1993

Rapporteur : M. A. Brahime (Maroc)

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification doit être soumise, en anglais ou en français, au plus tard le vendredi 26 novembre 1993 à la

Section d'édition de la CNUCED
Bureau E.8104
Télécopieur : 907 0056
Téléphone : 907 5656 ou 5655

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitre</u>		<u>Paragraphe</u>
	Introduction	1 - 8
I.	Facilitation du commerce (point 2 de l'ordre du jour)	9
II.	Première évaluation du programme Trade Point (point 3 de l'ordre du jour)	10
III.	Préparation du Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale (point 4 de l'ordre du jour)	11
IV.	Questions d'organisation	12 - 14

INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail spécial sur l'efficacité commerciale, constitué en application du paragraphe 79 de l'Engagement de Carthagène (TD/364), a tenu sa deuxième session au Palais des Nations, à Genève, du 15 au 19 novembre 1993. Au cours de cette session, il a tenu ... séances formelles et ... séances informelles.

Déclarations liminaires

2. La Présidente a dit que les travaux du Groupe de travail spécial s'appuyaient sur l'Engagement de Carthagène, qui était un engagement en faveur d'un nouveau partenariat pour le développement et qui concrétisait l'esprit de Carthagène : égalité absolue, pleine et entière participation de nations souveraines, et réorientation des activités de la CNUCED afin qu'elles profitent directement aux pays membres.

3. Le programme relatif à l'efficacité commerciale avait trois objectifs immédiats : améliorer l'accès aux marchés, accroître le transfert de technologie, et intensifier la participation au commerce mondial. Chacun de ces objectifs constituait en lui-même une réalisation louable. Ensemble, ils formeraient un résultat extraordinaire.

4. Il existait une formidable synergie en faveur du commerce. Par synergie, il fallait entendre une situation où le tout était supérieur à la somme de ses différents éléments, et la synergie engendrée par le Groupe de travail spécial allait bien au-delà de ce que l'on aurait pu attendre. Initialement, il devait y avoir 16 Trade Points (centres pour le commerce) pilotes, mais on prévoyait désormais qu'ils seraient au nombre de 50 à 60 au moment où se tiendrait le Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale, en octobre 1994. "Synergie pour le commerce" pourrait être la nouvelle devise du Groupe.

5. Il fallait louer la CNUCED pour sa coopération tant avec les délégations qu'avec les autres organisations du système des Nations Unies. Cette coopération avait contribué à faire naître une synergie et à dégager un programme qui, en favorisant l'expansion du commerce mondial, changerait la face du monde.

6. L'Adjoint du Secrétaire général de la CNUCED a dit que les discussions du Groupe de travail spécial sur l'amélioration des pratiques commerciales aideraient directement à déterminer les domaines dans lesquels l'efficacité commerciale pouvait être le mieux encouragée par des améliorations concrètes

apportées aux pratiques commerciales. Toutefois, au-delà des résultats immédiats de ces discussions, l'approche adoptée par le Groupe dans ce domaine serait riche d'enseignements à deux autres égards. Premièrement, on verrait si cette méthode de travail pourrait être également appliquée dans d'autres secteurs du programme de travail de la CNUCED concernant l'efficacité commerciale. Deuxièmement, elle permettrait à la Commission économique pour l'Europe et à la CNUCED de donner une application concrète et pragmatique à l'esprit de coopération dans lequel elles avaient collaboré dans cet important domaine de travail. Il serait utile de savoir si et dans quelle mesure des mécanismes de coopération analogues devraient être établis avec les institutions compétentes dans d'autres secteurs d'intérêt.

7. Le Groupe de travail spécial examinerait également un important rapport sur la première évaluation du programme Trade Point. Plusieurs directeurs et coordonnateurs de Trade Points, sur les épaules desquels reposait une très grande partie des travaux et des responsabilités concernant ce programme, apporteraient leur contribution aux discussions du Groupe. L'intérêt des gouvernements membres pour le programme n'avait cessé de croître depuis la huitième session de la Conférence, comme en témoignaient les quelque 50 demandes d'établissement d'un Trade Point reçues par le secrétariat. En revanche, et contrairement aux espoirs initiaux, les ressources extrabudgétaires n'avaient pas augmenté au même rythme, ce qui signifiait qu'il fallait faire plus avec moins de moyens. Une telle situation n'autorisait ni chevauchement d'activités, ni hésitation.

8. Le Groupe de travail spécial évaluerait enfin les progrès réalisés dans la préparation du Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale, devant se tenir à Columbus, Ohio, du 17 au 21 octobre 1994. Il restait très peu de temps pour préparer une réunion de cette importance, et un certain nombre de questions n'avaient pas encore été résolues, s'agissant à la fois de questions pratiques et de questions de fond. Il fallait espérer que la présente session du Groupe de travail spécial contribuerait à clarifier ces questions et que des solutions concrètes seraient proposées.

Chapitre I

FACILITATION DU COMMERCE

(Point 2 de l'ordre du jour)

9. Pour l'examen de ce point, le Groupe de travail spécial était saisi de la documentation suivante :

"Compendium of trade facilitation recommendations : note by the UNCTAD secretariat" (TD/B/WG.2/6);

"Projet de principes directeurs pour l'amélioration des pratiques commerciales : rapport établi par le SITPRO (administration du Royaume-Uni chargée de la simplification des procédures du commerce international)" (TD/B/WG.2/6/Add.1/Parts I and II).

[A compléter]

Chapitre II

PREMIERE EVALUATION DU PROGRAMME TRADE POINT

(Point 3 de l'ordre du jour)

10. Pour l'examen de ce point, le Groupe de travail spécial était saisi de la documentation suivante :

"Première évaluation du programme Trade Point : note du secrétariat de la CNUCED" (TD/B/WG.2/7 et Add.1).

[A compléter]

Chapitre III

PREPARATION DU SYMPOSIUM INTERNATIONAL DES NATIONS UNIES
SUR L'EFFICACITE COMMERCIALE

(Point 4 de l'ordre du jour)

11. Pour l'examen de ce point, le Groupe de travail spécial était saisi de la documentation suivante :

"Rapport intérimaire sur la préparation du Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale : note du secrétariat de la CNUCED" (TD/B/WG.2/8).

[A compléter]

Chapitre IV

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture de la session

12. La deuxième session du Groupe de travail spécial a été ouverte le 15 novembre 1993 par la Présidente du Groupe.

B. Bureau du Groupe de travail spécial

13. Le Bureau du Groupe de travail spécial a été élu à la première session du Groupe, la seule modification étant le remplacement de M. A. Moschini (Argentine) par M. J. Perez Gabilondo (Argentine) en tant que vice-président. Le Bureau était donc composé comme suit :

<u>Présidente</u> :	Mme E. Shelton	(Etats-Unis d'Amérique)
<u>Vice-Présidents</u> :	M. A.-R. Al Sohaibani	(Arabie saoudite)
	M. E. Dreyfous	(France)
	M. M. Kisiri	(République-Unie de Tanzanie)
	M. J. Perez Gabilondo	(Argentine)
	M. A. Filippov	(Fédération de Russie)
<u>Rapporteur</u> :	M. A. Brahime	(Maroc)

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 1 de l'ordre du jour)

14. A la séance plénière d'ouverture de sa deuxième session, le Groupe de travail spécial a adopté son ordre du jour provisoire (TD/B/WG.2/5), qui se lisait comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
2. Facilitation du commerce
3. Première évaluation du programme Trade Point
4. Préparation du Symposium international des Nations Unies sur l'efficacité commerciale
5. Ordre du jour provisoire de la troisième session du Groupe de travail spécial
6. Questions diverses
7. Adoption du rapport du Groupe de travail spécial au Conseil.

D. Ordre du jour provisoire de la troisième session
du Groupe de travail spécial

(Point 5 de l'ordre du jour)

[A compléter]

E. Questions diverses

(Point 6 de l'ordre du jour)

[A compléter]

F. Adoption du rapport du Groupe de travail spécial au Conseil

(Point 7 de l'ordre du jour)

[A compléter]
